

Tonnerre de Brest !

Dans le dernier conflit sur la Locale du Havre, FO a notamment dénoncé la méthode de la direction dans sa gestion éditoriale : annonce brutale de la suppression de l'édition « Baie de Seine » sans information/consultation des instances. Conséquence : un boomerang terrible des salariés et des OS avec une grève sans précédent des trois antennes normandes.

Idem, voire pire cette fois pour la direction de Bretagne : annonce brutale de la suppression de l'édition d'Iroise mais au mépris d'ateliers participatifs préconisant son maintien.

Suite à la dernière saisine de FO sur les Locales, la direction générale a précisé que rien ne se ferait dans les Locales sans discussion préalable dans les instances. Le directeur de Bretagne transgresserait-il sa propre hiérarchie ?

Synthèse FO du Comité d'Établissement de France 3 Nord-Ouest Août 2017

Élu présent : François Ormain (Normandie)

Représentants dans les antennes : À Nantes : Fiona Gruau, Christophe François. À Vanves : Agnès Voiret, Arnaud Lebaupin. À Orléans : Bérénice Dufaye. À Rouen : Isabelle Ganne, Pascal Cordemans. À Rennes : Gaïd Lemoine. À Caen : Delphine Fenêtre, Stéphanie Potay, François Hauville

Toute l'équipe de Force Ouvrière souhaite une excellente rentrée à tous les salariés de l'ex pôle Nord-Ouest.

À France Télévisions, la rentrée se caractérise par de nouveaux programmes, de nouveaux visages, des audiences mitigées (recul à F2, stable à F3, en progression à F5 et France info...), une filière de production désormais inscrite dans le nouveau pôle de fabrication à Vendargue, la poursuite d'une fusion difficile des rédactions nationales, un réseau régional à l'avenir incertain avec notamment le déménagement de l'antenne de Vanves au siège et des éditions locales menacées de fermeture, un possible rapprochement avec les radios locales de France bleue, des recettes publicitaires à la baisse, le financement du groupe en demande de refonte dans un contexte concurrentiel fort.

Autant de sujet que vos élus ne manqueront pas de regarder avec attention pour maintenir les « grands équilibres », un vœu formulé par FO en CCE. Oui, il faudra être attentif au

management de l'entreprise dans un contexte politique nouveau : celui des ordonnances gouvernementales qui auront notamment pour conséquences la fusion des instances représentatives du personnel. Si dans les PME et TPE, un ersatz de dialogue social (à la main de l'employeur) pourra s'installer, à France Télévisions, FO se bat par la négociation pour conserver un rapport de force équilibré entre la direction et les représentants des salariés. Car sans dialogue et politique sociale affirmés, pas de performance économique dans l'entreprise !

Certes, il faut libérer les énergies, mais en assurant une qualité de vie et un intérêt au travail. Les législations successives ne le garantissent pas, les droits et la défense des salariés sont sans cesse menacés.

À FO, syndicat libre et indépendant, la politique sociale et économique actuelle suscite le débat. Elle nous oblige collectivement à redoubler de vigilance pour préserver ce qui peut l'être encore et tendre toujours vers l'équilibre nécessaire.

Bilan des grilles d'été : une offre diverse selon les antennes (Les salariés ne sont pas des fainéants...)

Bien que les audiences du 19/20 et du 12/13 soient en légère baisse, les performances restent bonnes avec une moyenne de 2 millions de téléspectateurs et 17,5 % de PdA. La dernière semaine de juillet a été meilleure que les autres ainsi que le 15 août.

➤ En Centre Val de Loire

Pas de PAE cet été. En revanche, un accompagnement des festivals et des grands événements dans les matinales et les JT à travers les pages été. 47 ont été réalisées dont une trentaine en direct.

➤ En Normandie

Pas de PAE mais une émission spéciale le 26 juillet sur l'assassinat du père Hamel à Saint Etienne du Rouvray dans deux JT avec reprise sur Franceinfo et diffusion sur le web. Les grands événements ont été couverts sous la forme de directs de 7 à 8 minutes dans les journaux du vendredi.

➤ En Bretagne

Des pages été ont été diffusées dans le 12/13 et dans le 19/20 sur 40 lieux différents pour rendre compte des principaux festivals et manifestations sportives (musique celtique, cyclisme, festival traditions...). 4 PAE ont été diffusées + des émissions le samedi de 10h20 / 11h20
Des opérations spéciales en version numérique ont également été proposées : exemple, le festival de Cornouailles.

➤ En Pays de la Loire

Une seule PAE sur deux jours les 24 et 25 juin : the bridge à St Nazaire. Bien qu'en période d'activité basse, l'antenne a fait un direct du lundi au vendredi sur des découvertes régionales et des festivals.

➤ **En Ile-de-France**

Une PAE consacrée aux jeux olympiques 2024 est prévue à l'occasion de la journée mondiale olympique le 23 juin et dans le cadre de la candidature de la ville de Paris pour les JO. Fabrice Goll indique que les équipes se sont mobilisées sur la délocalisation des éditions du midi et du soir et l'enregistrement de dimanche en politique. Il annonce une PAE le 16 septembre pour les journées du patrimoine

Prévision d'activité : au gré des événements dans chaque région
(Les salariés ne sont pas des fainéants... ce sont même les plus performants de l'UE selon l'OCDE)

➤ **En Ile-de-France**

Fabrice Goll annonce une délocalisation de l'antenne une fois par mois « hors des sentiers battus ». Le 16 septembre, les JT du midi et du soir et l'enregistrement de Dimanche en Politique se feront dans l'Essonne.

Le 13 septembre, un reportage à Lima au Pérou (financé par France 3) sera réalisé au sujet de la candidature de Paris aux JO 2024.

Le directeur régional annonce la modernisation des JT dans le contenu et la forme (+ de chroniques, + d'invités, changement d'habillage et circulation des présentateurs sur le plateau)

L'émission « Paris Bonheur » devient « Boulevard de la Seine »

➤ **En Pays de la Loire**

Michel Barthen annonce une opération web sur le triathlon de la Baule le week-end du 16 et 17 septembre / Le tournage d'EDR la semaine suivante. Le lundi 4 septembre, la matinale a démarré depuis le studio réaménagé après un numéro 0.

Un suivi des événements du mois est prévu, notamment le festival du film au Croisic, les RDV de l'Erdre, le festival culturel d'Angers

➤ **En Centre Val de Loire**

Valérie Giacomello annonce une nouvelle case en matinée. Il s'agit d'un décrochage le 15 après la Matinale. Un direct est prévu sur la France gourmande à Tours, un festival de gastronomie du terroir.

Une opération numérique est programmée sur Facebook à Chambord à l'occasion des journées du patrimoine

Le Festival de Loire entre les 20 et 24 septembre sera couvert avec un documentaire sur l'Ebre et la Loire, des interventions dans les matinales et l'enregistrement en direct de Dimanche en Politique.

Nouvelle émission : Les chemins de Nathalie : un pilote et deux émissions ont été tournés cet été.

➤ **En Normandie**

L'arrivée de la Tall ship race au Havre et le festival du film américain de Deauville ont été largement couverts dans les éditions de la première semaine de septembre

Stéphane Gaillard annonce la délocalisation du journal une fois par mois. Le 26 septembre par exemple, le JT sera consacré à la loi travail et pourrait être réalisé depuis une usine Renault.

Les 29 et 30, la fête des normands sera relayé sur les antennes premium et web. Une émission sur les réussites normandes est prévue dans la case du samedi soir

Cet été, ont été tournés des modules pour « Histoire de se balader ». Enfin, des répétitions de la Matinale se poursuivent.

➤ **En Bretagne**

Jean Michel Leguennec annonce un arrêt partiel des éditions mutualisées avec Nantes à partir du 10 septembre. De nouveaux modules sont créés : « Ondes positives », « vu de l'Ouest » et « Plein Ouest ». La fabrication de ces deux derniers modules étant partagée avec Nantes sur des problématiques communes.

La rentrée des classes a fait l'objet de spéciales en direct. Le grand prix cycliste a été couvert le 3 septembre.

La Matinale sera agrémentée de programmes courts ainsi que d'un duplex tous les vendredis. Le premier a eu lieu au Space le 8 septembre. Par ailleurs, une page « découvertes et économie » dans l'édition du dimanche.

Le plateau littoral et le tournage des émissions bretonnes sont réalisés par la filière production de Rennes

Journées du patrimoine : une opération nationale sur Facebook est déclinée en région les 16//17. Toutes les antennes régionale du réseau sont appelées à contribuer

Logiciel Concur : dématérialisation des factures

« Moderniser l'outil de gestion »

Eric Piaunier, chef de projet groupe est venu présenté le logiciel Concur. Ce nouveau logiciel vise à dématérialiser les missions, note de frais, liquidation. Après une information / consultation en septembre 2016, une présentation en ICCHSCT en novembre 2016, une expertise le 31 mai pour avis en CCE, M. Piaunier informe que le processus rentre aujourd'hui dans sa phase de test. Une cinquantaine de collaborateurs toute fonction confondue est appelée à tester le logiciel d'ici à décembre prochain. Un bilan sera présenté à l'ICCHSCT et au CCE à la fin de l'année.

Ce logiciel doit remplacer Ulysse devenu vieillissant et dont la maintenance ne peut plus être assurée. Concur sera destiné à chaque salarié de l'entreprise qui pourra, à partir d'un PC, d'une tablette, d'un smartphone, déclarer ses frais de missions. Un contrôle sera effectué par les comptables. Le déploiement se fera sur 3 ans et chaque collaborateur se verra doter d'un smartphone pour déclarer ses missions. Cette Application sera également accessible pour les CDD, par le téléchargement du logiciel sur smartphone.

La direction assure que les remboursements seront plus rapides et que les données seront sécurisées.

Inquiétude pour l'emploi

Ce nouveau système de gestion devrait avoir un impact sur l'emploi administratif et en particulier sur les comptables. Ainsi, 10 emplois sur 64 au niveau du groupe devraient être supprimés dont certains dans le cadre de départs à la retraite. Les élus craignent par ailleurs un

recentrage de l'activité au siège au détriment des régions. Ils demandent une GPEC pour les administratifs, une identification des personnes impactées, une mesure d'impact sur la numérisation du bulletin de paie, des entretiens professionnels avec la RH de proximité en lien avec la direction du développement. Ils demandent un suivi de la procédure avec négociation d'un accord.

La DRH prétend que « cela sera une opportunité d'évoluer pour les assistantes, qu'il y aura toujours besoin d'assistantat. Il sera possible d'aller par exemple sur IMG HSE, sur les programmes, ou le numérique ». La direction se dit soucieuse d'informer les personnels concernés puis de mettre en place un plan de formation.

Affaire à suivre...

Déménagement de Vanves au siège : « renforcer l'antenne » selon la direction

Un challenge à relever

Suite aux sinistres qui ont ravagé l'établissement de Vanves, la Présidente de FTV a décidé le 13 juillet dernier de déménager l'antenne d'IdF au siège. Selon le directeur du Réseau Olivier Montels, il s'agit de « préserver au maximum le collectif de travail et l'esprit station régionale. Pas question de changer l'organisation de travail, on veut maintenir le projet d'IdF » : JT, et émissions seront développés affirme la direction. « L'antenne a un projet éditorial ambitieux. On lance des programmes neufs, pas de fusion avec le siège » dit-il ! On doit mesurer ses propos lance-t-il aux représentants du personnel avant d'ajouter : « Personne ne peut dire la localisation des personnels ...». Et pour cause, il s'agit de déplacer 170 personnes disposant actuellement de 4500 m² de surface utile dans un espace de 1200 M² !

La patate chaude au chef de centre

Le Chef de Centre Frédéric Hertz en lien avec un comité de pilotage au siège a été missionné pour ce projet. D'ores et déjà, des réunions avec le personnel, des groupes de travail avec des représentants de chaque métier se mettent en place pour faire un état de lieux, définir un cahier des charges listant les problématiques et définissant les conditions techniques, sociales et le planning du déménagement. Vanves doit rester acteur de son avenir », « je serai le porte-parole au niveau du siège pour savoir où on va. On ne doit pas subir les décisions » indique gaillardement M. Hertz. Pour l'heure, il s'agit de se projeter dans un ailleurs tout en renforçant l'existant et assurer l'exploitation quotidienne !!..

Des salariés très inquiets

Côté salariés, l'inquiétude est grande. Le personnel n'adhère pas forcément à cette décision. On ne sait pas où on va indiquent les élus de l'antenne, il y a danger de risques psychosociaux. Les ateliers sont perçus comme un moyen de faire passer la pilule aux salariés. Ils n'ont pas conscience de ce qui se passe au niveau du siège.

Les représentants du personnel demandent une restitution de l'audit qui a présidé à la décision. Quels sont les éléments, les aspects techniques, financiers, RH qui ont conduit à cette décision. On ne se satisfait pas de déclaration d'intention. Les représentants demandent une analyse

d'impact en termes d'ETP, de communauté de travail, d'économie (IMG, gardiennage, etc...).
(Voir liminaire à la fin de ce compte-rendu)

Le directeur du réseau ferme le ban : « on ne communique pas les éléments selon la Présidente, l'audit n'est qu'une aide à la décision ».

Pourtant, des questions se posent sur l'autonomie réelle de l'antenne : mutualisation, synergie, rupture des collectifs pourraient s'inscrire dans le plan de suppression des 500 postes. Sur d'éventuelles fusions d'emplois techniques, sur le partage du plateau, de la régie, du magasin, la direction répond piteusement que le plan de charge des techniciens est pour l'instant bien rempli...

Quid de l'information, de l'indépendance éditoriale de l'antenne ? L'intégrité de la rédaction d>IDF sera-t-elle préservée aux côtés des rédactions nationales ?

Enfin, les accords conventionnels qui régissent l'antenne seront-ils préservés dans ce nouveau périmètre du siège ?

La direction dirige, le syndicat contrôlera

La direction rassure : « il est prévu un doublement de l'offre sur l'antenne. Sur la faisabilité au siège, il serait irresponsable de ne pas avoir apprécié la situation avant la faisabilité du projet. La décision n'a pas été prise à la légère, les engagements seront tenus ».

La direction de FTV est une direction de challenge ! En l'occurrence, elle promet de réussir celui-ci FO y veillera car il y a un vrai risque de dilution de l'antenne à terme avec les conséquences éditoriales pour la région Ile-de-France, ce qui reviendrait à renier la mission de service public dévolue à cette antenne et inscrite dans le COM. Si le challenge est technique, il doit se doubler d'un challenge social et économique avec une difficulté supplémentaire : cette opération devra se faire dans le respect des accords d'entreprise GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences) et QVT (Qualité de Vie au Travail) désormais en vigueur à France Télévisions, sous peine de s'exposer à de nombreux recours juridiques...

Prochain CE : le 22 septembre
Prochain CCE : les 27 et 28 septembre



Déclaration des élus sur l'avenir de France 3 Paris Ile de France

Dans la torpeur de l'été, à l'occasion du CCE, la nouvelle est tombée : Vanves ne sera plus Vanves.

La présidente a tranché : France 3 Paris Ile de France doit déménager au siège de France Télévisions avant 2019.

Plus d'un an après l'incendie, alors que les salariés se sont mobilisés et adaptés pour continuer à produire journaux et programmes dans des conditions difficiles, cette annonce a fait l'effet d'une douche glacée.

France 3 IDF au siège de France Télévisions, on ne donne pas cher de l'avenir de la station régionale à moyen terme.

La direction a beau jurer la main sur le cœur que jamais, ô grand jamais, l'identité de France 3 Paris Ile-de-France ne sera remise en cause, que les équipes seront rassemblées au sein du même endroit, on ne peut que faire montre de scepticisme, d'amertume voire de colère.

On connaît désormais la pente à marche forcée en vigueur dans cette entreprise. Mutualisations, synergies et recherche de l'économie d'ETP auront rapidement raison de la station, de son identité et de ses salariés.

Monsieur le Président, vous l'avez reconnu vous-même en CCE, les équipes techniques seront nécessairement mutualisées avec celles du siège, puisque France 3 Paris Ile-de-France utilisera les mêmes plateaux, régies et magasins. Idem, on s'en doute, pour les personnels administratifs, et à terme pour les journalistes dans la grande rédaction de France Télévisions.

Nous dénonçons ces choix.

De même nous dénonçons le fait qu'il ait fallu un an pour s'apercevoir que le loyer de Vanves était élevé. Pourtant, les 2,7 M€ payés chaque année par France Télévisions n'avaient pas dissuadé l'entreprise de rénover la station il y a quelques années.

Si l'enjeu est de relocaliser les équipes dans un lieu moins cher, nous sommes convaincus que la petite couronne dispose d'immeubles susceptibles d'accueillir une station régionale.

Une telle alternative aurait l'avantage d'inscrire France 3 Paris Ile de France dans le territoire francilien tout en préservant son identité, la cohésion de ses équipes, bref son avenir.

Dans l'immédiat, les salariés de Vanves travaillent dans de mauvaises conditions, ils ne tiendront pas un an et demi à ce régime. Nous alertons la direction sur l'urgence qu'il y a à améliorer la situation.

Rennes, le 29 août 2017